



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière du 27 juin 2013

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucre s'est réuni le 27 juin 2013, sous la présidence d'Éric Lainé. FranceAgriMer a dressé le panorama des évolutions récentes du marché du sucre aux niveaux mondial, européen et français et les perspectives pour la campagne 2013/14.

#### Monde : l'excédent de sucre, record en 2012/13 et probable en 2013/14, pèse sur les cours

Pour 2012/13, l'importance de la production mondiale de sucre se confirme, au vu des campagnes qui s'achèvent dans l'hémisphère nord et du démarrage des récoltes de canne dans l'hémisphère sud. Revue de nouveau à la hausse, elle devrait être comprise entre 182 et 184 Mt (millions de tonnes), soit 8 à 10 Mt de plus qu'en 2011/12. La croissance de la consommation mondiale (+ 4 Mt, à près de 172 Mt en 2012/13) est largement couverte par ce niveau de production : la balance mondiale sera pour la troisième campagne consécutive excédentaire (10 à 12 Mt). Aux États-Unis, pour la première fois depuis treize ans, l'excédent sucrier sur le marché domestique conduira à une mesure d'intervention publique portant sur 300 000 tonnes. La dynamique de la croissance de la production mondiale repose désormais sur plusieurs pays (Thaïlande, Mexique, Chine, Inde, Indonésie et Russie) et non plus seulement sur l'expansion brésilienne. Elle semble suffisamment solide pour qu'en 2013/14, la production mondiale dépasse à nouveau le niveau de la consommation, malgré un recul possible dans certaines régions (Russie, UE, Chine).

Les excédents mondiaux conduisent à un accroissement des stocks, qui devraient dépasser 70 Mt en fin de campagne 2012/13, soit un ratio stocks sur consommation de 43%, comparable à celui du début des années 2000.

Le marché mondial pourrait connaître un nouveau cycle d'excédents, qui pèseront sur les cours mondiaux. Sur les derniers mois, la baisse du réal brésilien vis-à-vis du dollar accentue cette pression baissière. Le cours du sucre brut est ainsi descendu jusqu'à 16,2 cts/lb (357 \$/t), soit une perte de 100 \$ par rapport à l'année dernière. Les cours du sucre blanc sont descendus jusqu'à 473 \$/t (contre 590 \$/t en mai 2012). Cette tendance baissière sur le moyen terme s'accompagne néanmoins de rebonds comme ceux de la deuxième quinzaine de juin : les difficultés logistiques rencontrées au Mexique et les opérations de couverture des fonds d'investissement à l'approche de l'échéance de juillet sur le marché à terme de New-York ont entraîné une hausse brutale du sucre brut à 17 cts et du sucre blanc à 518 \$/t.

#### Union européenne : un stock de sucre alimentaire en forte hausse en fin de campagne 2012/13

Au cours de la campagne 2012/13, les mesures exceptionnelles d'importations à raison de 530 000 tonnes et de remise en vente de sucre hors-quota pour 600 000 tonnes ont largement dépassé les besoins d'approvisionnement en sucre du quota (0,5 Mt). D'où un accroissement du stock en fin de campagne, qui s'élèvera à 2,2 Mt, au plus haut depuis 2007. Ce niveau garantit une réserve mobilisable de 0,6 Mt. Les besoins communautaires en sucre alimentaire pourront donc être couverts sans recourir à des mesures exceptionnelles en 2013/14, d'autant que les importations traditionnelles pourraient à nouveau augmenter. La baisse probable de la production en 2013, compte-tenu du recul des surfaces (-4%), se traduira essentiellement par une baisse des quantités de sucre hors quota, pour les utilisations non alimentaires ou l'exportation (3,6 Mt contre 4,6 Mt).

#### France : hausse prévisible du stock de sucre alimentaire, baisse du report de sucre hors-quota

Selon les estimations de FranceAgriMer, le stock de sucre du quota devrait augmenter à 0,3 Mt à l'issue de la campagne 2012/13. À l'inverse, le report de sucre hors-quota au 1<sup>er</sup> octobre 2013, devrait baisser à 40 000 tonnes, grâce à l'utilisation optimale par les fabricants français des possibilités de commercialisation (exportations, requalification, livraisons de sucre industriel).

Dans le cadre de l'accord sur la réforme de la PAC entre le Conseil des ministres de l'agriculture, la Commission européenne et le Parlement européen, les quotas sucriers et le prix minimum de la betterave seront supprimés à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Contacts presse FranceAgriMer : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)